



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

31-03-2016-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2016

Le trente et un mars deux mille seize à dix-huit heures trente, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Etait Excusée : Mme BERT (pouvoir à M. SALLEFRANQUE)

Secrétaire de séance élue : Mme Estelle PALIS

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU LOTISSEMENT VALLEE DE LA GEOULE

Le Maire est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs et a laissé la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du lotissement de la vallée de la Geoule pour l'année 2015:

Le compte administratif 2015 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de clôture		0,00 €		0,00 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 à l'unanimité des membres présents lors du vote (13 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2016